

*Petite enfance et
cultures en mouvement*

Collection Mille et un bébés

dirigée par Patrick Ben Soussan

Des bébés en mouvements, des bébés naissant à la pensée, des bébés bien portés, bien-portants, compétents, des bébés malades, des bébés handicapés, des bébés morts, remplacés, des bébés violents, agressés, exilés, des bébés observés, des bébés d'ici ou d'ailleurs, carencés ou éveillés culturellement, des bébés placés, abandonnés, adoptés ou avec d'autres bébés, des bébés et leurs parents, les parents de leurs parents, dans tous ces liens transgénérationnels qui se tissent, des bébés et leur fratrie, des bébés imaginaires aux bébés merveilleux...

Voici les mille et un bébés que nous vous invitons à retrouver dans les ouvrages de cette collection, tout entière consacrée au bébé, dans sa famille et ses différents lieux d'accueil et de soins. Une collection ouverte à toutes les disciplines et à tous les courants de pensée, constituée de petits livres – dans leur pagination, leur taille et leur prix – qui ont de grandes ambitions : celle en tout cas de proposer des textes d'auteurs, reconnus ou à découvrir, écrits dans un langage clair et partageable, qui nous diront, à leur façon, singulière, ce monde magique et déroutant de la petite enfance et leur rencontre, unique, avec les tout-petits.

Mille et un bébés pour une collection qui, nous l'espérons, vous donnera envie de penser, de rêver, de chercher, de comprendre, d'aimer.

Retrouvez tous les titres parus sur

www.editions-eres.com

Petite enfance et cultures en mouvement

Patrick Ben Soussan
Bérangère Chaton
Jacques Dayan
Dominique Jeandon
Katy Feinstein
Myriam Mony
Laure Orsini
Bruno Ribes

Mille et un bébés

LES BÉBÉS ET LA CULTURE

ères
éditions

Version PDF © Éditions érès 2012
ME - ISBNPDF : 978-2-7492-2856-3
Première édition © Éditions érès 2002
33 avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse
www.editions-eres.com

Table des matières

<i>Dominique Jeandon</i>	
Introduction	7
<i>Bruno Ribes</i>	
Les familles aujourd'hui.....	11
Observations et questions	
<i>Jacques Dayan</i>	
Les parents d'aujourd'hui.....	31
<i>Bérangère Chaton et Laure Orsini</i>	
Enfants, parents, professionnels : regard croisés sur les besoins d'aujourd'hui	55
<i>Myriam Mony</i>	
« Mal de mère et pied marin »	71
L'évolution des professions dans le secteur de l'accueil des jeunes enfants	
<i>Patrick Ben Soussan</i>	
Comment les petits enfants d'aujourd'hui naissent au monde et à la culture.....	91
<i>Katy Feinstein</i>	
Le livre et le tout petit enfant	107

Dominique Jeandon

Introduction

Comment détecter en ces périodes charnières du siècle ou du millénaire ce qui relève de l'incertitude et ce qui entraîne le mouvement annonciateur de temps nouveaux, de cultures nouvelles et fondatrices ?

Cœuvrer dans le champ de la petite enfance impose de faire le choix de l'espérance (comme dit Charles Péguy), de faire le choix du mouvement initiateur et fédérateur de construction culturelle.

Tout se bouscule autour des familles et des tout-petits. La mobilité est érigée en principe de modernité dans les structures d'emploi et de consommation, de la famille et de l'éducation... Les musiques deviennent nomades, la culture « hors les murs » et l'économie mondialisée. De ce fait, les situations familiales sont mouvantes ou mouvementées.

Dans le regard qu'ils portent sur eux-mêmes et par le regard qui est porté sur eux, les parents sont fragilisés. Leur rôle, leur image, leur fonction sont remis en question et jugés. Cette déstabilisation engendre crainte, retrait, voire dépendance. En font-ils trop ou pas assez ? Que diront maîtres ou puéricultrices ?

À travers leur regard affectueux, les parents portent pourtant, à chacun de leurs enfants, l'attention individuelle dont ils ont besoin. Ils savent apprécier leurs différences et donner à chacun les règles de vie qui lui permettent de se construire et de trouver sa place particulière au sein de la famille.

S'il grandit en famille, le petit d'homme grandit aussi dans les autres univers de sa vie, chez la nounou, à la crèche ou à l'école. Ces mondes sont ses univers, il sait les rendre étanches l'un à l'autre car dans chacun d'eux il puise le suc dont il fait le miel de sa croissance. Cette étanchéité imposée déroute les acteurs : parents, professionnels, et leur demande de rencontre et de concertation pour comprendre, se comprendre, le comprendre.

Face aux doutes et inquiétudes des parents, face à la mouvance de leur vie, les professionnels de la petite enfance parlent de repères, de stabilité, de continuité, de respect du rythme de l'enfant. Ils parlent de certitudes... et peuvent parfois parler « comme des livres ». L'irruption de cette mouvance et de ses incertitudes dans la vie des lieux d'accueil de la petite enfance peut déstabiliser des rythmes bien huilés.

Le fait de dépasser l'attitude hygiéniste et de réfléchir sur la transmission culturelle impose aux professionnels (elles) un autre regard, une autre observation, d'autres outils d'analyse.

S'éloigner de la pathologie, refuser les étiquettes faciles pour rechercher ce qui fonde les valeurs transmises par les autres univers de l'enfant, nécessitent une réflexion sur la profession, une volonté de revisiter les formations initiales, de s'astreindre à la difficile réflexion collective supervisée.

Le discours et les expérimentations autour du concept de « parentalité » sont porteurs de ce moment que nous vivons et des interrogations des parents et des professionnels.

Quand des parents créent un lieu de rencontre « hors de l'institution », c'est bien qu'ils veulent vérifier ensemble leur capacité à être de bons parents... des « parents normaux ». Ainsi ils vérifient et construisent leur discours de parents, porteurs de leurs valeurs personnelles et familiales. Ainsi, ils se donnent les moyens de la confrontation et de la concertation avec l'autre univers. C'est de la confrontation que jaillit la lumière... encore faut-il qu'elle n'éblouisse aucun des partenaires.

L'enfant grandira dans cet équilibre chaque jour à reconstruire. Il intégrera l'enfant différent de lui, les chansons nouvelles, l'histoire racontée par la grand-mère de passage. Il vivra de nouvelles émotions.

Bruno Ribes

Les familles aujourd'hui

Observations et questions

Sur un sujet aussi vaste et complexe, mon propos restera des plus simples. Il consiste à semer des idées, éventuellement en apparence paradoxales, pour donner à penser sur la famille d'aujourd'hui. Des flashes sur certains aspects des réalités familiales, avec tout le risque que cela comporte : celui de focaliser sur certains points, en en délaissant d'autres, d'éclairer trop hâtivement, de généraliser abusivement sans apporter les nuances qui s'imposeraient.

Chacun s'interroge sur l'évolution de la famille aujourd'hui, on en souligne la « nouveauté ». C'est précisément ce thème de la « nouveauté » que nous allons considérer. Il importe en effet d'abord de la relativiser, ensuite de la situer, enfin de la dépasser.

Bruno Ribes, philosophe et sociologue, chargé de mission au CEDIAS.

Relativiser la nouveauté

Par rapport au passé

Nous dépassionnerions beaucoup de débats si nous savions confronter les statistiques actuelles avec les données de l'histoire. Pour preuve les deux exemples suivants.

Dans les années 1870 et dans les milieux ouvriers de la région toulousaine, on ne se mariait qu'à la naissance du premier enfant garçon. C'est dire que toutes les filles aînées naissaient hors mariage, soit (compte tenu de l'égale probabilité de naissance entre les deux sexes) au moins 50 % des premières naissances.

Les familles recomposées représentent aujourd'hui quelque 4 % des ménages. Dans les années 1900, d'une part, la majorité de la population était encore constituée d'agriculteurs, d'artisans et de commerçants. Or, pratiquement, on ne pouvait exercer l'un ou l'autre de ces métiers sans être secondé par une épouse ou une conjointe. D'autre part, la durée moyenne de vie en couple ne dépassait pas 15 ans et la longévité avoisinait 40 ans. Ainsi, dès que l'un des deux conjoints mourait, il était impératif pour le survivant de se remarier. Il y avait, dans les années 1900, beaucoup plus de familles recomposées qu'il n'y en a aujourd'hui. La vraie différence, mais elle était cruciale, c'est qu'un enfant peut faire le deuil d'un parent mort, si douloureux cela soit-il ; il ne le peut pas, en tout cas pas de la même manière, si son père ou sa mère vit quelque part.

Cet exemple est évocateur : les pourcentages et autres données démographiques ne sont pas par eux-mêmes significatifs

de la nouveauté ; ils peuvent avoir des équivalents dans le passé. L'important, c'est la manière dont les situations sont vécues, dans un contexte social donné.

Par rapport au présent

Deux remarques à ce propos. D'abord, il ne faut pas que les bosquets nous cachent la forêt. Soit, il y a en France entre 12 et 15 % des enfants qui vivent dans des foyers monoparentaux mais c'est dire qu'il y a 85 % des enfants qui vivent et grandissent jusqu'à leur majorité avec leurs deux géniteurs. On dit les pères « absents » mais 90 % des enfants nés hors mariage sont reconnus par leurs pères avant l'âge de 1 an, 95 % avant l'âge de 5 ans.

De fait, en disant que les bosquets ne doivent pas nous cacher la forêt, je devrais ajouter que l'on ne sait pas comment se constitue la forêt, comment évoluent les grands indices démographiques : plus précisément, le nombre des mariages et surtout celui des naissances. Deux exemples...

En 1980, l'Italie avait encore 2,3 enfants par femme : 2,6 dans le Sud, moins urbanisé et industrialisé, 1,8 dans le Nord. Dix ans plus tard, l'Italie du Nord comme celle du Sud, dans les familles aisées comme dans les familles pauvres, avaient « perdu » un enfant par femme et se sont retrouvées avec un indice global moyen de fécondité de 1,3. Quelle explication donner à ce phénomène ? On ne peut arguer seulement de l'industrialisation ou de l'urbanisation, faire référence aux contraintes budgétaires ou de logement. Sans doute faut-il mettre en avant une meilleure prise de conscience de la res-

ponsabilité parentale, la déperdition du culte de la « Mammà » quand celle-ci exerce un emploi, une perte d'influence de l'Église catholique, notamment avec le développement de la contraception, des facteurs économiques, mais aussi, et de façon non moins déterminante, des facteurs culturels, sans que l'on puisse isoler l'un ou l'autre d'entre eux.

Exemple inverse : en 1985, on comptait en Suède 1,5 enfant par femme ; en 1992, cet indice est monté à 2,2, avant de redescendre aujourd'hui aux environs de 1,7. Personne n'a été capable d'expliquer de manière scientifiquement convaincante ce qui a provoqué cette augmentation des naissances.

Autrement dit, l'évolution des grands indices démographiques (natalité, nuptialité, voire « divorcialité ») dépend d'un faisceau de facteurs, parmi lesquels il est difficile de privilégier un seul déterminant. On le peut d'autant moins qu'une analyse plus approfondie montre que cette évolution est corrélative aux transformations des mentalités collectives propres aux générations, à la manière dont chaque génération s'attache à certaines valeurs (liberté, égalité des hommes et des femmes, solidarité...), perçoit son temps, le sens de la vie, le sens de la mort, le rapport au travail, etc., tout ce qui se noue dans la conscience et l'inconscient collectifs des personnes appartenant à la même tranche d'âge. Or, aucun sociologue, aucun philosophe n'est capable d'expliquer, si ce n'est partiellement, comment se forment, se cristallisent, évoluent les mentalités collectives. Certes, il y a des tendances « lourdes » qui s'avèrent déterminantes : par exemple, l'entrée massive des femmes sur le marché du travail. Encore faudrait-il être certain que ces tendances soient irréversibles.

Situer la nouveauté

Certains aspects de la « nouveauté » sont fréquemment mis en avant et tiennent à la taille des familles, à leurs conditions de vie, à l'entrée massive des femmes sur le marché du travail dans un environnement socioculturel et socio-économique qui s'est profondément transformé au cours de ce dernier demi-siècle. Quatre traits demeurent pourtant sources d'interrogation : la famille « indéfinie », « seconde », « isolée » et « régénérée ».

Famille « indéfinie »

Le titre de l'ouvrage de Louis Roussel, *La famille incertaine*, aurait été également adapté. Il décrit sous ces termes la confusion des rôles (hommes, femmes et même enfants), l'extrême difficulté à la fois de situer le commencement d'une vie de couple (les stades de cohabitation par lesquels passent les jeunes avant de conforter leur vie commune) et de cerner la fin d'une famille (quand nombre de liens subsistent après une séparation), la discontinuité du vécu familial (qui peut passer par des phases de cohabitation, de conjugalité, de séparation, de monoparentalité, de recomposition).

Cette « incertitude » est telle que, à considérer le pluralisme des formes de ménage, on ne sait plus comment définir la famille. La tendance actuelle pousse à distinguer la vie de couple de la vie de famille, considérée comme telle à partir du moment où il y a un enfant. Dans ce contexte, il était logique d'instituer le PACS, qui concerne théoriquement le couple et

n'a commencé à susciter les débats hurlants que l'on sait qu'à partir du moment où l'on a posé la question d'autoriser les couples homosexuels à avoir des enfants (par adoption ou procréation artificielle) : dès lors, c'est le fondement même de la famille qui s'est trouvé mis en cause.

Cette tendance à définir la famille en fonction de la présence de l'enfant durera-t-elle ?

En discutant avec de jeunes adultes, notamment avec de futurs parents, il est significatif d'entendre qu'ils n'admettent pas « le fait accompli » : c'est nous, disent-ils en substance, notre projet commun qui est fondateur de la famille, ce projet est primordial. Nous verrons pourquoi cette réaction des jeunes couples est d'une très grande importance.

Pourtant, tout comme chacun d'entre nous, le législateur ne peut rester indéfiniment dans le vague : il doit pouvoir tabler sur le droit. Or, l'orientation actuelle est de consacrer l'existence d'une famille à partir de l'enfant. Depuis 1987 et surtout depuis 1993, la loi confie l'autorité parentale indissolublement aux deux parents même non mariés (sous certaines conditions secondaires), dès l'instant où ils ont reconnu l'enfant. Ces dispositions transforment profondément les soubassements du droit familial. En effet, auparavant, la famille était fondée sur le mariage, acte officiel par lequel la société conférerait aux parents la capacité juridique d'élever en son nom des enfants. Et il appartenait au juge de conférer l'autorité parentale à l'un ou l'autre parent. Aujourd'hui, à partir du moment où ils ont mis au monde un enfant, les deux parents partagent *ipso facto* l'autorité parentale ; le juge ne la confère plus, il peut seulement la retirer à l'un ou l'autre des parents dans l'intérêt

de l'enfant. C'est dire que l'on a fait basculer l'indissolubilité du mariage sur la paternité et la maternité. Et nous n'avons pas encore exploré toutes les conséquences de cette nouvelle « philosophie » du droit (des droits) de la famille.

À ce propos, un dernier point s'avère important. Les lois précédemment évoquées portent sur l'autorité parentale ou, plus précisément, sur l'exercice de la fonction parentale. La tendance est réductrice. Naguère, il était question de la famille, qui est de l'ordre de l'existence partagée. Puis on a insisté sur la parenté et la filiation, qui sont de l'ordre du lien. Maintenant, on vient de forger le néologisme « parentalité », qui est de l'ordre de la fonction. Peut-on laisser le droit ne plus considérer en quelque sorte les parents que comme les travailleurs sociaux de leurs enfants ?

La famille « seconde »

Sur ce thème, deux champs de réflexion qui concernent, l'un, la place de l'enfant dans la famille, l'autre, la place de la famille dans la société, s'imposent.

Depuis l'enfance, l'école prépare des élèves à exercer une profession. Garçons et filles prolongent de plus en plus tard leur formation à un métier et s'y engagent, souvent en tâtonnant, durant plusieurs années. C'est vers 27 ou 28 ans (en moyenne) que des questions d'une tout autre portée (c'est le cas de le dire) en viennent à s'imposer. L'attraction de la femme pour le travail évolue, le désir d'être mère prime. Selon une étude rétrospective et projective menée en 1994 par l'INED, 93 % des Françaises ont eu, ont ou auront un enfant : un

pourcentage jamais égalé dans l'histoire. Notamment pour les femmes qui exercent un emploi déqualifié ou déqualifiant, l'enfant est désiré, conçu comme devant combler un « manque », apporter son plein épanouissement, un « plus-être » à sa mère. Et les pères ? À quelques exceptions près, les hommes ne produisent plus d'œuvre strictement personnelle. Du moins sont-ils (avec leur conjointe) en propre les véritables auteurs de leurs enfants. Cet enfant du « plus-être » ou du « propre-être » n'est évidemment plus l'enfant de l'avoir (ressource, richesse), il participe de l'être de ses parents.

Dès lors, la projection des parents sur l'enfant est considérable, d'autant plus vive s'il s'agit d'un enfant unique. Le père et la mère vont surinvestir l'enfant, le contraignant à faire toutes sortes d'activités dont l'un ou l'autre ont « manqué », au point que cet enfant (la formule est courante) n'aura plus droit à l'enfance ou – expression plus redoutable encore – au point qu'il sera traité comme un adulte en miniature. Ainsi, très jeune, se verra-t-il confier des responsabilités ou des secrets (y compris des secrets de couple – ah ! les parents qui prennent l'enfant à témoin de l'un contre l'autre !) trop lourds pour ses épaules et contre lesquels il ne peut pas se défendre. Il y a une suraffectation qui peut être dangereuse pour la psychologie de l'enfant ; pour celle des parents aussi qui, si l'enfant ne correspond plus à l'image projetée, risquent de se désinvestir. Il est beaucoup plus difficile d'être père, mère ou enfant que d'avoir un père, une mère, un enfant, beaucoup plus difficile de passer du « plus-être » accordé aux parents à « l'être-plus » ou « autre » consenti à l'enfant. Les difficultés qu'ont aujourd'hui

les parents à « élever » leurs enfants sont à analyser à cette aune-là.

Quelques observations sur la place de la famille dans la société sont à prendre en compte. Traditionnellement, on considère les familles comme les racines de la société ou, plus couramment, comme les cellules de base de la société, avec pour corollaire ce slogan : « Il faut quitter sa famille pour s'ouvrir au monde. » Cependant, ces expressions ne semblent pas adéquates pour traduire la manière dont nos contemporains se représentent la famille. Celle-ci est de plus en plus idéalisée, rêvée comme un lieu d'épanouissement des personnes, un havre de paix, hors compétition, un lieu de respect des singularités... par opposition à une société ressentie (l'est-elle plus qu'avant ?) comme « massifiante », oppressante. La propension actuelle tend à quitter la société, à s'en affranchir pour se retrouver au milieu des siens, dans sa sphère privée. Selon cette conception, la famille se caractérise non plus comme racine ou cellule de base mais comme la fleur qui émerge de et sur la tige sociale : une fleur qui donne son chatoiment à la société, mais aussi une fleur qui contient les organes de la reproduction. Dès lors, on demande à la société de sustenter la famille : de lui envoyer de la sève, c'est-à-dire des allocations ou des services.

Une fleur, c'est bien beau mais c'est fragile. Plus on idéalise la famille, plus on la fragilise, au risque de la voir s'étioler ; plus on la rend porteuse de promesses mirobolantes, moins elle pourra les tenir. De plus, il y a un danger, notamment pour les adolescents, à poser comme idéal un lieu émergent du social, des contraintes du social : surtout si les adolescents ne s'entendent pas avec leurs parents. Ils sont incités alors à

aller rechercher ailleurs des lieux d'émergence, des plages d'épanouissement hors du social : dans les paradis artificiels, les paradis que font miroiter les sectes ou, plus immédiatement, les chefs de bande.

Il y a d'ailleurs des discours politiques très maladroits dans la mesure où ils vantent la famille comme si elle était le *nec plus ultra* du social, qui font du privé une sorte d'aboutissement du social, alors que toute notre tradition sociopolitique va du privé au social. Il faut que nous repensions fortement l'interconnexion entre lien familial et lien social, que nous désapprenions à considérer le lien familial indépendamment du lien social et réciproquement.

Une autre piste de réflexion, toujours sur ce thème de la place de la famille dans la société, est la portée et les corrélations des phénomènes suivants : l'accroissement du nombre de femmes qui travaillent à temps partiel (s'il a doublé en sept ans, est-ce uniquement par manque de places en crèches, faute de trouver du travail à proximité de chez soi ?), l'augmentation du nombre de mères qui prennent le congé parental d'éducation, le sensible recentrage des activités des (jeunes) retraités sur leur famille, conjointement avec certaines formes de mobilité professionnelle et plus largement avec ce que l'on appelle l'avènement d'une « société post-salariale ». Qu'est-ce que cela signifie ?

Nous avons été habitués à tramer nos vies en fonction du travail (d'abord du travail du père, puis de celui de la mère) ; c'est avant tout le travail qui sert de fil conducteur et donne sens à nos vies. Je pressens, sans pouvoir l'affirmer de façon péremptoire, que c'est la famille, le vivre en famille (la dimen-

sion privée) qui est en passe de constituer le fil conducteur, même si cette famille connaît des ruptures (et les recompositions familiales sont peut-être un indice qui vient conforter cette impression). Si ce que je pressens se confirme, alors nous sommes peut-être à la veille d'une révolution culturelle majeure, alors il nous faut repenser l'éducation des garçons et des filles, alors, dans la mesure où nous côtoyons des jeunes futurs parents, nous devons les confronter à cette question du sens.

Famille « isolée »

Sur ce thème, deux observations préliminaires s'imposent.

Tout d'abord, jusque dans les années quarante, dans les villages, les bourgs ou les quartiers, il y avait une véritable communauté éducative. Chacun se sentait quelque peu responsable de l'enfant. Sans doute ce contrôle social avait-il quelque chose d'étouffant, tant pour les adultes que pour les enfants, dont les moindres écarts étaient stigmatisés. Il avait cependant quelque chose de réconfortant, de rassurant. Aujourd'hui, combien d'entre nous ont encore le courage de dire à un gosse qu'il fait une bêtise ? Combien changent de trottoir dès qu'ils aperçoivent trois jeunes en train de discuter ? Combien négligent ou refusent de créer du lien avec l'adolescent (il est vrai qu'un certain tapage sur la pédophilie est en train d'égarer ou de généraliser les soupçons) ? Sans y prendre suffisamment garde, nous rendons les adolescents socialement abandonniques, au risque qu'ils ne se retrouvent qu'entre pairs.